

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00126

Numéro SIREN : 894 478 676

Nom ou dénomination : A&D EVENTS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt 549

N° de Dossier : 585330

En Euro

2975

AGC CER FRANCE NEIDF Le Sémaphore Esp. Rotonde Florentine Bat B 02500 BUIRE

SAS A&D EVENTS FRANCE

1 LA NEUVE FORGE

02500 HIRSON

Du 20/02/2021 au 31/03/2022

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			ST	
N° Siret	89447867600014			

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		20/02/21		et clos le		31/03/22	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SAS A&D ELEMENTS FRANCE 1 LA NEIGE FORGE 02500 HIRSON				CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL			
SIRET 89447867600014				Mét			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Hébergement touristique et autre héberge				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		22 141	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 vsexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
Nom / Adresse							
N°							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2086-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
AGC CER FRANCE NEIDE Le Sénaphore Esp. Rotonde Florentine Bat B 02500 BUIRE							
Tél : 0323993110				Tél :			
CGA/OMGA				Viséur conventionné			
(Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 05/10/23 Lieu : HIRSON			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire			
				PRESIDENT			
				SMOLDERS JEAN YVES			
Signature							
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2023 ISA COMPTA

[illegible]

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS A&D EVENTS FRANCE		Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise		1 LA NEUVE FORGE 02500 HIRSON						
SIRET		8 9 4 4 7 8 6 7 6 0 0 0 1 4						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le				
				3 1 0 3 2 0 2 2				
		Brut		Amortissements-Provisions				
				Net				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	41 125	012	125	
		{	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *			028	38 875	030	762	
	Immobilisations financières * (1)			040		042		
	Total I (5)			044	80 000	048	72 887	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066		
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068	837	070	837	
			Autres* (3)	072	2 681	074	2 681	
	Valeurs mobilières de placement			080		082		
	Disponibilités			084	25 256	086	25 256	
	Charges constatées d'avance *			092	2 725	094	2 725	
	Total II			096	31 499	098	31 499	
	Total général (I + II)			110	111 499	112	104 386	
PASSIF								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	2 500	
	Ecart de réévaluation					124		
	Réserve légale					126		
	Réserves réglementées *					130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)					132		
	Report à nouveau					134		
	Résultat de l'exercice					136	-22 141	
	Subventions d'investissement					137		
	Provisions réglementées					140		
	Total I					142	-19 641	
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES	(4)	Emprunts et dettes assimilées					156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	3 425	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 120 003)					172	120 603	
REVENUS	Produits constatés d'avance					174		
	Total III					176	124 027	
	Total général (I + II + III)					180	104 386	
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septuies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS A&D EVENTS FRANCE

Néant ☐

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

31 03 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
		biens		dont export	215		214			
	Production vendue		services *	et livraisons	217		218	837		
				intracommunautaires						
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée *								224	
	Subventions d'exploitation reçues								226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits								230	I
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	838	
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	
	Variation de stocks (marchandises)*								236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238	841
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								240	
	Autres charges externes* (dont crédit-bail : - mobilier - immobilier)								242	14 617
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *	243					244			
	Rémunérations du personnel*								250	
	Charges sociales (cf l'envoi 380)								252	
	Dotations aux amortissements*								254	7 112
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux provisions								256	
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	239		
			cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
	Total des charges d'exploitation (II)							264	22 809	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	-21 971	
Produits financiers (III) 280										
Charges financières (V)								294	170	
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347								300		
{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies I) 348										
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)								310	-22 141	
B- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2								312	22 141	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles*						322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247				Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ()	Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D) 249					251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999									
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997									
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44 octies A) 987						342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989								
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindécies) 138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991	Investissements outre-mer 344								
	ZFANG (44 quaterdecies) 345									
	BUD (44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit 346						350		
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies) 655								
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A) 643								
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645								
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647								
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D) 648								
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art 39 decies E) 641										
Déductions exceptionnelles (Art 39 decies F) 990										
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G) 649										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col 1 Déficit col 2 352								354	22 141	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356									
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col 1 Déficit col 2 370								372	22 141	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A&D EVENTS FRANCE						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF AMORTISSABLE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	41 125	404		406	41 125		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	11 332	444		446	11 332		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452	27 543	454		456	27 543		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	80 000	494		496	80 000		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	3 061	534		536	3 061		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	4 051	544		546	4 051		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	7 112	574		576	7 112		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées vues de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596		585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SF

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS A&D EVENTS FRANCE						Néant ☐ *			
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	sur comptes clients	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres Immob incorp	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst techniques mat et outillage	730		735								
Inst générales agencements amén div	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
						1 Indemnités pour cougés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
						2					
						3					
						4					
						5					
						6					
						7					
						Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780					
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter					
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				860		22 141					
Total des déficits restant à reporter				870		22 141					
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives				dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381			
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant				dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380			
N° du centre de gestion agréé								388			
Montant de la TVA collectée								374			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		2 472	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Désignation de l'entreprise		SAS A&D EVENTS FRANCE		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le :		20/02/2021		et clos le : 31/03/2022	
				Durée en nombre de mois 14	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
Dont apprentis				657	
Dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)				137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026			
Période de référence		024		016	
Date de cessation					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés"

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (art
38 de l'ann III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

RÉFÉRENCIÉ CLOS LE

31/03/2022

SIREN

8 9 4 4 7 8 6 7 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A&D EVENTS FRANCE

ADRESSE (voie)

1 LA NEUVE FORGE

CODE POSTAL

02500

VILLE

HIRSON

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	500
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	6	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



(1)

☒ Néant ***RECTIFICATIVE**

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2022

SIREN

8 9 4 4 7 8 6 7 6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A&D EVENTS FRANCE

ADRESSE (voie) 1 LA NEUVE FORGE

CODE POSTAL 02500

VILLE THIRSON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

SAS A&D EVENTS FRANCE

SAS au capital de 2 500,00 euros

Siège social : 1 LA NEUVE FORGE 02500 HIRSON

RCS n°894478676- RCS Saint Quentin

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 MARS 2022

Le 30 septembre 2022, les actionnaires de la société SAS A&D EVENTS FRANCE se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 17 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par Monsieur SMOLDERS JEAN YVES.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter les pertes de l'exercice d'un montant de 22 141,00 Euros en totalité au compte 'report à nouveau'.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, l'assemblée générale prend acte qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 30/09/2022.

Signature de la Présidence :

Monsieur SMOLDERS JEAN YVES

